WCC-2012-Rec-178-FR Réforme des aides financières et dépenses portant préjudice à la biodiversité

RAPPELANT l'Objectif d'Aichi 3 figurant dans le *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*, adopté à la 10^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à Nagoya, Japon, 18-29 octobre 2010, d'élimination, de réduction et de réforme, d'ici 2020, des incitations et subventions défavorables à la diversité biologique ;

RAPPELANT les recommandations récurrentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en faveur de la diminution des subventions dommageables à l'environnement et à la biodiversité ;

SE FÉLICITANT de l'état des lieux réalisé en France par le Groupe de travail du Centre d'analyse stratégique (CAS) intitulé « les aides publiques dommageables à la biodiversité », proposant de nombreuses pistes d'actions ; et

CONSTATANT que de nombreux pays ont engagé des actions pour réduire les dépenses publiques face à la situation économique mondiale ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

- AFFIRME avec force que la suppression des aides financières et dépenses défavorables à la biodiversité constitue un objectif incontournable des politiques publiques, conformément au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.
- 2. DEMANDE aux gouvernements et aux autorités locales de s'engager fortement sur la réforme et la réduction des dépenses et des aides publiques qu'ils distribuent et qui peuvent être défavorables à la biodiversité.
- 3. RECOMMANDE aux Membres, experts et Comités nationaux de l'UICN, de soutenir les efforts des chercheurs et institutions pour établir, dans leurs pays, un état des lieux et des propositions de réforme de ces aides financières et dépenses.

L'État Membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion pour les raisons données dans la déclaration générale des États-Unis sur le processus des résolutions de l'UICN.